



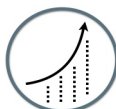
toute notre expertise à votre service

INTEGRER DES CLAUSES TRANSITION ECOLOGIQUE DANS LES CONTRATS / NOUVEAU

7 heures - 390 €



à distance



/10 (avis)



Description synthétique. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Administratrice/administrateur, comptable, Directrice/directeur artistique d'une structure de spectacle vivant. Intermittent du spectacle. Toute personne chargé/e de la gestion des contrats.

PRE-REQUIS

Etre en charge de la négociation et rédaction des contrats de droit privé ou de leur contrôle.

OBJECTIFS

- S'approprier les fondamentaux de la démarche de transition écologique et sociale (TES)
- Appréhender la réglementation générale des contrats
- Maîtriser la rédaction des différents types de clauses en TES
- Etre attentif à la gestion du risque

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 26/02/2025

1ère partie

Panorama législatif et réglementaire des TES

Le contrat : outil de transformation des engagements

La rédaction de clauses contractuelles « engagées » :

- choix du bon interlocuteur
- définition du caractère plus ou moins contraignant

Présentation de différents types de clauses à intégrer

Identifier les risques et litiges possibles

2ème partie : application pratique

Recenser les contrats et les parties prenantes et en fonction de la répartition par typologie de TES identifier précisément les contrats sur lesquels des clauses spécifiques peuvent être intégrées.



Mis à jour 26/02/2025

Copyright CAGEC©